

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE de SAINGHIN-EN-WEPPES**

---

**Séance du 08 juillet 2026**

L'an deux mille vingt-six, le huit juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur CORBILLON Matthieu, Maire.

**Etaient présents** : M. Mme CORBILLON Matthieu, BRASME Marie-Laure, BAJERSKI Sophie, POULLIER Bernard, ROELENS Natasha, PIECHEL Christophe, DELPORTE Marie-Françoise, VANDRISSE Guillaume, MESKINI Julie, TAVERNIERS Benoit, ZWERTVAEGHER Florence, HERON Paul, DEGUISNE Cindy, HEBERT Grégoire, CHOMBART Pascaline, DEWAILLY Bruno, PARMENTIER Isabelle, LASCH Victor, BETOURNE Betty, THENG Jérémy, DUHEM Michelle, AUDUBERT Jean-Michel, GEERSEN Sophie, WEBER Camille, BENHADDOUCHE Selim, CAPPANNELI Claire, MORTELECQUE Denis

**Excusés** :

**Avaient donné procuration** :

M. ROLAND Eric à PIECHEL Christophe  
M.DEMATHIEU Ludovic à M. BENHADDOUCHE Selim

**Assistaient à la séance** : Mme ROLAND Claire, Directrice Générale des Services.  
Mme COOLEN Virginie, Secrétaire Général

Il a procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales. Mr HERON Paul ayant été désigné pour remplir ces fonctions les a immédiatement acceptés.

|              |
|--------------|
| <b>N° 15</b> |
|--------------|

|                |
|----------------|
| <b>CULTURE</b> |
|----------------|

|                                                                                                                                  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mise à jour du contrat de commercialisation de billetterie en ligne pour la vente de billets spectacles – Autorisation Signature |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 29

En exercice : 29

Présents : 27

Quorum : 15

Qui ont pris part à la délibération : 29

Date de convocation : 02 juillet 2026

Date de publication sur le site internet de la ville : 16 juillet 2026

Date de réception en préfecture : 16 juillet 2026

**CULTURE**

Mise à jour du contrat de commercialisation de billetterie en ligne pour la vente de billets spectacles – Autorisation Signature

*Préambule*

Suite à la mise en place d'une billetterie en ligne éditée par la société Trustweb, dénommée « Billetweb » afin de faciliter et de moderniser la vente de billets lors des événements culturels, aujourd'hui, il convient d'apporter des modifications au contrat de commercialisation de billetterie suite à la demande de la trésorerie et d'autoriser M. le Maire à signer une convention pour la vente des billets pour son compte et en son nom .Ces modifications sont matérialisées par la couleur rouge dans le contrat joint à la délibération.

Le Quorum constaté,  
Le Conseil Municipal de Sainghin-en-Weppes,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-29,

**Vu** le présent contrat de commission à la vente dit « opaque » portant sur la commercialisation de billetterie afférente aux événements culturels qui a pour objet de définir les conditions et modalités selon lesquelles l'Organisateur confie au Distributeur la vente et la distribution des billets ou droits d'inscription pour le compte de l'Organisateur, mais au nom du Distributeur.

Considérant qu'il est proposé d'adhérer à la billetterie en ligne éditée par la société Trustweb, dénommée Billetweb, laquelle permet à des collectivités territoriales organisatrices d'événements de mettre en vente leurs billets sur un site internet dédié ;

Considérant que la société percevra une rémunération sous forme de commission de 0.29 € + 1 % du prix de vente par billet pour les billets payés en ligne uniquement ;

Considérant que lors de chaque échéance, la société reversera à la collectivité les recettes des ventes en ligne (après déduction des commissions),

Après avoir entendu l'exposé de Madame BAJERSKI Sophie, Adjointe,  
Après en avoir délibéré,

**DECIDE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS,**

- **D'AUTORISER** la commune à recourir au dispositif de billetterie en ligne proposé par la société Trustweb, dénommée « Billetweb » pour permettre l'achat de places pour les spectacles organisés par la ville

- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer le contrat de commercialisation de billetterie ci-annexé, ainsi que tout document y afférent.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures,  
Pour copie conforme,

Secrétaire de Séance  
Paul HERON



Le Maire,  
Matthieu CORBILLON

